

REGISTRE DES MESURES DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR

SOMMAIRE

- 1) Désignation des personnes responsables de la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur
- 2) Enregistrement et suivi des mesures de protection mises en oeuvre
- 3) Consultation et contrôle du registre
- 4) Objet et mode d'emploi du registre

Observation :

Seuls des extraits de la partie identifiée par la couleur orange sont reproduits dans le présent document.

Un bon de commande est joint à la fin du document.

EXEMPLE DE REMPLISSAGE DES GRILLES DE SAISIE DU REGISTRE DESTINÉES À DÉCRIRE LES MESURES DE PROTECTION MISES EN ŒUVRE

(les grilles de saisie du registre sont de couleur noire, les exemple de réponse de couleur bleue)

Période pendant laquelle des mesures de protection des travailleurs sont mises en œuvre <i>(indiquer les dates et horaires de début et de fin)</i>	Début : 01/07/2025 – 9h00
	Fin : 04/07/2025 – 20h00

Professionnels concernés par les mesures de protection <i>(mentionner si les mesures intéressent l'ensemble de l'établissement, une ou plusieurs unités de travail ou une liste déterminée de personnes à détailler)</i>	<i>Services techniques : ensemble des professionnels</i> <i>Entretien des espaces verts : ensemble des professionnels</i> <i>Etc.</i>
--	---

Spécimen protégé :
reproduction interdite

Nature des mesures mises en oeuvre	Observations éventuelles sur les mesures mises en œuvre <i>(cocher la case si la mesure est appliquée et apporter toutes précisions utiles)</i>
Aménager les horaires de travail en favorisant les heures les moins chaudes de la journée	☒ <i>Les horaire de travail seront décalés et réduits le matin : 7h00 - 12h00</i> <i>Pour les personnes volontaires, une seconde tranche horaire sera aménagée le soir : 19h00 - 22h00</i>
Mettre à disposition de chaque travailleur au moins 3 litres d'eau potable et fraîche par jour Spécimen protégé : reproduction interdite	☒ <i>Il sera rappelé au personnel l'importance de s'hydrater régulièrement</i> <i>De l'eau en contenant individuel sera fournie en quantité suffisante (gourdes isothermes, bouteilles en verre ou en plastique selon les circonstances) dans toutes les zones de travail</i>
Mettre à disposition un local de repos ventilé, aéré ou climatisé Aménager des lieux de rafraîchissement extérieurs	☒ <i>Une signalétique sera mise en place et une information du personnel sera effectuée concernant :</i> - <i>l'existence des salles de repos climatisées (une salle par niveau)</i> - <i>les aires protégées du soleil à l'extérieur</i>
Informers et sensibiliser les professionnels : - sur les risques liés à la chaleur - sur les mesures individuelles permettant de réduire les risques liés à la chaleur	☒ <i>Une brochure d'information sera distribuée à chaque professionnel</i> <i>Une personne référente sera disponible pendant les heures de travail au numéro suivant : 123456789</i> <i>Des séances d'information seront organisées chaque matin sur les risques et les conditions météo prévues pour la journée</i>

BON DE COMMANDE

(à retourner complété par e-mail, fax ou courrier ;
il est également possible de commander directement sur notre site internet)

Nombre (compléter)	Prix		Total (compléter)
	Métropole	Dom-Tom	

Registre des mesures de protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur <i>Référence : 5551396</i>	Registre à reliure métallique Format A4 (21 x 29,7 cm) 120 pages numérotées <i>(le registre comprend notamment 25 modules de saisie - Chaque module de saisie permet de décrire les mesures de protection mises en oeuvre pendant une période librement définie pour un ensemble de professionnels également librement défini)</i>		49 €	46,45 €	
---	---	--	------	---------	--

PARTICIPATION OBLIGATOIRE AUX FRAIS DE PORT :

Métropole : 10 € : de 1 à 5 registres - 15 € : de 6 à 16 registres - 20 € : 17 registres et plus

Outre-Mer : 15 € : 1 registre - 30 € : de 2 à 5 registres - 50 € : de 6 à 10 registres -
80 € : de 11 à 20 registres - 150 € : 21 registres et plus

DATE		TOTAL A PAYER					
Livraison			Facturation				
Code client (se reporter à votre dernière facture ; sinon, laisser en blanc)							
E-mail (pour le suivi de la commande)							



ÉDITIONS BOUCHARD-MATHIEUX
 11, rue Solférino ~ 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
 Tél : 01 48 83 91 90 Fax : 01 48 83 90 11 ou 01 70 44 50 61
 Messagerie : editions@bouchard-mathieux.fr
 Site internet : www.bouchard-mathieux.com